

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique « QUATRE CHEMINS »

**De :** "jacques dutheil" <dutoheil.jacques@orange.fr>

**Date :** 22/11/2021 09:57

**Pour :** <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

A l'attention de M. le président de la commission d'enquête

Je m'oppose au projet éolien des Quatre Chemins de Balledent et Châteauponsac et demande son annulation pour les raisons suivantes :

- **Energie faussement écologique car non stable** : Les éoliennes fonctionnant par intermittence impliquent un couplage à des centrales gaz ou charbon qui produisent du CO2. Le rendement moyen sur une année est de 20 à 30%.
- **Elles sont inutiles pour développer l'emploi en France.** Les éoliennes sont fabriquées en Allemagne, au Danemark, en Espagne, avec une main d'œuvre française faible. L'entreprise Valeco est détenue à 100% par ENBw (entreprise allemande), dont une partie est elle-même détenue par le Land Baden-Württemberg (actionnaire public allemand).
- **Comment sera assuré le suivi acoustique en conditions réelles d'exploitation ?** En effet le dossier d'impacts fait apparaître des émergences sonores (calculées) hors limites jusqu'à + 14,2 dB nécessitant un bridage des éoliennes.  
**Preuve que le bridage n'est pas toujours efficace** : En janvier 2021 à Échauffour dans l'Orne un arrêté préfectoral a été pris pour suspendre la production du parc éolien suite aux plaintes des riverains et une étude acoustique menée sur site. "*Les dépassements identifiés en termes de bruit, se sont produits à plusieurs reprises, alors qu'il y a eu des plans pour brider les éoliennes*", détaille la sous-préfète, "*Malgré ça, la situation n'est toujours pas satisfaisante. C'est pourquoi nous avons pris cette mesure d'urgence, assez exceptionnelle, de suspension du parc éolien*", souligne la représentante de l'État.
- **Altération de notre cadre de vie.**
  - Risque d'encerclement et de saturation visuelle sur les communes de Châteauponsac et Balledent liés au parc de Roussac déjà installé et aux parcs en étude (Saint Sornin, Blanzac, Magnac-Laval Benaize, Dompierre, Saint Symphorien, Saint Sulpice les feuilles). Ces implantations donnent l'impression que l'on a superposé la carte du développement éolien avec la carte de la précarité du territoire.
  - Dépréciation des habitations proches avec des moins values de l'ordre de 40%.
  - Aberration visuelle de 4 machines de 180 m de haut dans un paysage constitué d'un maillage dense de bocages typiques du haut limousin.

Les propriétaires des terrains sur lesquels sont implantées les éoliennes sont-ils bien informés que leur terrain loué est devenu une parcelle industrielle avec des responsabilités du bailleur pour le démantèlement au cas où la SARL au capital minimaliste de 500€ ferait faillite car les provisions pour démantèlement sont très sous dimensionnées.

Messieurs les enquêteurs, nous avons la chance d'habiter un coin de campagne calme et verdoyant, riche en histoire, avec de belles vallées.

Merci de donner un avis défavorable à ce projet qui va détériorer notre cadre de vie et transformer cette région en épouvantails à touristes.

Jacques Dutheil

15 Laprade Balledent